

• (2.40 p.m.)

DEMANDES DE DOCUMENTS

M. J. A. Jerome (secrétaire parlementaire du président du Conseil privé): Monsieur l'Orateur, la demande de documents n° 20 est acceptable au gouvernement.

L'ÉVALUATION DE L'ACTIVITÉ DE LA «MANITOBA ROLLING MILLS» SELKIRK (MAN.)

Motion n° 20—M. Orlikow:

Qu'un ordre de la Chambre soit donné en vue de la production de copie de l'étude faite par H. C. Pentland de Winnipeg pour le compte du ministère de la Main-d'œuvre et de l'Immigration touchant «Le rapport sur l'évaluation de l'activité de la commission consultative mixte, *Manitoba Rolling Mills*, Selkirk, Manitoba».

(La motion est adoptée.)

M. J. A. Jerome (secrétaire parlementaire du président du Conseil privé): Monsieur l'Orateur, auriez-vous l'obligeance de faire l'appel des avis de motions n°s 31, 36, 38, 40, 50, 55, 56, 62, 64, 71, 72, 103, 104, 113 et 139.

L'UTILISATION DE LA MAIN-D'ŒUVRE DANS L'INDUSTRIE DU VÊTEMENT AU MANITOBA

Motion n° 31—M. Orlikow:

Qu'un ordre de la Chambre soit donné en vue de la production de copie de l'étude faite par la société *Summerour and Associates Inc.*, d'Atlanta (Georgie) pour le compte du ministère de la Main-d'œuvre et de l'Immigration, au sujet de «L'analyse de l'utilisation de la main-d'œuvre dans l'industrie du vêtement au Manitoba».

M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): Monsieur l'Orateur, je propose ladite motion au nom du député.

M. Chas. L. Caccia (secrétaire parlementaire du ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration): Monsieur l'Orateur, cette motion demande la production d'un rapport confidentiel préparé par une société d'experts-conseil privés à la demande du ministère et d'un certain nombre d'autres organismes intéressés, à la condition qu'il ne soit mis qu'à leur seule disposition. A cause de cette entente, je demanderais au député de retirer sa motion.

M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): Qu'on la reporte à l'ordre du jour.

M. l'Orateur: Reportée à l'ordre du jour.

LE PROGRAMME DE FORMATION PROFESSIONNELLE DES ADULTES

Motion n° 36—M. Orlikow:

Qu'un ordre de la Chambre soit donné en vue de la production de copie de l'étude entreprise par Réginald J. Roy de Montréal pour le compte du ministère de la Main-d'œuvre et de l'Immigration, au sujet de «L'analyse des rapports concernant le fonctionnement et les cours du programme de formation professionnelle des adultes».

M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): Monsieur l'Orateur, je propose la motion au nom du député.

[Français]

M. Chas. L. Caccia (secrétaire parlementaire du ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration): Monsieur l'Orateur, le ministère a engagé M. Réginald Roy par contrat et l'a chargé de faire une analyse des ententes conclues entre les provinces et le ministère en vertu du programme de formation professionnelle des adultes. Les rapports intérimaires étaient destinés à l'usage interne des hauts fonctionnaires du ministère et, comme tels, ils sont jugés de caractère confidentiel et ne peuvent pas être déposés.

Dans les circonstances, je prierais l'honorable député de bien vouloir retirer sa motion.

[Traduction]

M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): Le vote!

L'hon. M. MacEachen: Qu'on reporte la motion à l'ordre du jour.

M. l'Orateur: Reportée à l'ordre du jour.

MAIN-D'ŒUVRE—L'ANALYSE DU COÛT ESTIMATIF DES PROJETS

Motion n° 38—M. Orlikow:

Qu'un ordre de la Chambre soit donné en vue de la production de copie de l'étude entreprise par F. J. Tomlinson d'Ottawa pour le ministère de la Main-d'œuvre et de l'Immigration au sujet de «L'analyse du coût estimatif des projets».

M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): Monsieur l'Orateur, je propose cette motion au nom du député.

M. Chas. L. Caccia (secrétaire parlementaire du ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration): Monsieur l'Orateur, M. Tomlinson a été engagé à titre de consultant en vue de fournir des devis et des services de programmation pour les travaux effectués au moyen d'ordinateurs au ministère. Nous ne pourrions déposer aucun rapport écrit en tant que tel. Dans les circonstances, le député voudrait peut-être retirer sa motion.

M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): D'accord.

(L'ordre est annulé et la motion est retirée.)

LES INDICES DE COMPÉTENCE PROFESSIONNELLE

Motion n° 40—M. Orlikow:

Qu'un ordre de la Chambre soit donné en vue de la production de copie de l'étude entreprise par David Williamson d'Ottawa pour le compte du ministère de la Main-d'œuvre et de l'Immigration au sujet de «L'analyse visant à déterminer les indices de compétence propres aux professions énumérées dans le Guide de demande de main-d'œuvre professionnelle.»

M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): Monsieur l'Orateur, je propose la motion au nom du député.

[Français]

M. Chas. L. Caccia (secrétaire parlementaire du ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration): Monsieur l'Orateur, M. David Williamson a été engagé par contrat au cours de l'été 1969 pour collaborer à l'évaluation du